



LOCATION DE BUREAUX DE 10 À 22 M² ACCESSIBLES 7J/7 - 24H/24



FORMULE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

création et accompagnement : entreprises en création (- de 5 ans)

TARIFS MENSUELS EN EUROS H.T/M ²	ÉCLOSION	ENVOL
LOYER	7.33	9.17
SERVICES	4.42	4.42
CHARGES	6.30	6.30
TOTAL H.T/M²	18.05	19.89

REDEVANCE POUR UN BUREAU DE 12 M²

216.60 €uros HT/mois en Éclosion (1^{ère} année)

238.68 €uros HT/mois en Envol (2^e et 3^e année)



FORMULE HÔTEL D'ENTREPRISES

développement & pérennité : entreprises mûres (+ de 5 ans)

TARIFS MENSUELS EN EUROS H.T/M ²	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
LOYER	10.83	11.67	12.50
SERVICES	4.42	4.42	4.42
CHARGES	6.30	6.30	6.30
TOTAL H.T/M²	21.55	22.39	23.22

REDEVANCE POUR UN BUREAU DE 12 M²

258.60 €uros HT/mois en 1^{ère} année

268.68 €uros HT/mois en 2^e année

278.64 €uros HT/mois en 3^e année



LES BUREAUX



SERVICES INCLUS DANS LA REDEVANCE

DOMICILIATION DE L'ENTREPRISE : siège social ou établissement secondaire

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT pour les entreprises en pépinière

ACCUEIL PERSONNALISÉE physique et téléphonique

TÉLÉPHONIE

- Numéro d'appel direct
- Poste téléphonique
- Communications nationales vers les numéros fixes
- Permanence téléphonique personnalisée
- Messagerie vocale

COURRIER

- Réception et distribution dans boîte aux lettres privative
- Affranchissement (coût en sus) et expédition journalière

ACCÈS INTERNET HAUT-DÉBIT par fibre optique professionnelle

RÉSEAU INFORMATIQUE SÉCURISÉ

MOBILIER DE BUREAU : équipement type

SALLE DE RÉUNION : mise à disposition gratuite

- Formule pépinière : 12 heures par mois
- Formule hôtel : 5 heures par mois

NETTOYAGE DES BUREAUX 2 fois par semaine

STATIONNEMENT GRATUIT

AUTRES SERVICES

- Documentation et presse quotidienne
- Matériels en libre service (cisaille, plastifieuse, relieuse, destructeur document...)
- Accès aux espaces communs et aux prestations de services à la carte

PROVISIONS POUR CHARGES

CHARGES PRIVATIVES

- Électricité et chauffage des bureaux

CHARGES COMMUNES

- Électricité, chauffage, eau, nettoyage et entretien des parties communes

CHARGES DE STRUCTURE

- Entretien et maintenance du bâtiment et des équipements
- Sécurité incendie et contrôle des installations
- Taxe foncière